

# Accident d'exposition au sang

## Définition :

AES : accident d'exposition au sang : c'est une exposition percutanée par piqure ou coupure (par une aiguille, un bistouri.) ou un contact cutané ou muqueux (sur peau lésée ou muqueuses) avec du sang ou un liquide biologique souillé par du sang. Il peut entraîner une contamination par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et des hépatites B (VHB) et C (VHC).

Le risque biologique : il est lié à une exposition à des micro-organismes susceptibles de provoquer une infection, une allergie ou une intoxication. Il repose essentiellement sur 2 éléments : la sévérité de l'exposition (plus la blessure est profonde plus le risque de contamination est élevé), la nature et le caractère infectant du liquide biologique responsable.

## Les mesures immédiates

Situation	Action
Projection d'échantillon biologique dans les yeux	Retirer si c'est le cas, les lentilles de contact Rincer abondamment avec le sérum physiologique pendant au moins 5 mn. (Rince œil au labo) Instiller un collyre antiseptique Consulter un ophtalmologue le plus rapidement possible
Projection d'échantillon biologique sur les muqueuses	Rincer abondamment pendant 5 mn sous l'eau Désinfecter avec du Dakin
Piqure, blessure cutanée ou projection sur peau lésée	Ne pas faire saigner la blessure Nettoyer immédiatement la zone cutanée lésée à l'eau et au savon Rincer, tremper ou imbiber la zone blessée dans ou avec un antiseptique en assurant un temps de contact de 15 mn. (Dakin, solution de javel à 9° diluée au 1/5, ou à défaut Bétadine dermique jaune pure)

## Contactez immédiatement le service des urgences

Le délai entre l'AES et la consultation doit être le plus court possible entre **2h et 4h**.

Le service des urgences évalue le risque infectieux :

Pour le personnel hospitalier, se référer à la procédure institutionnelle disponible dans BlueKango